

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Séminaire sur le Plan d'orientation stratégique

Réunis, les 18 et 19 septembre, à Marcoussis dans le centre national de rugby, les 26 membres du conseil d'administration, 16 personnalités invitées et les personnels de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger, étaient invités à réfléchir au futur plan d'orientation stratégique de l'AEFE pour 2010-2013.

Le cadre sportif a permis de filer tout au long de ces deux jours la métaphore de « l'Equipe de France de l'enseignement français à l'étranger ».

Une équipe qui a ouvert des perspectives intéressantes dans le domaine pédagogique mais n'a trouvé aucune ressource nouvelle pour permettre à ce réseau d'excellence de se développer ainsi que le prévoit la lettre de mission adressée au Ministre des affaires étrangères en août 2007.

Trois tables rondes se sont penchées sur : « L'offre d'éducation », « le fonctionnement du réseau » et enfin « le financement et l'extension de l'influence »

Monique Cerisier Ben Guiga présidait la seconde table ronde, Dominique Depriester participait à la première, Michèle Bloch à la troisième.

L'offre d'éducation

Développer un enseignement d'excellence mieux en phase avec les attentes des familles mais respectueux du service public d'enseignement qui est une institution au service de l'intérêt général avant d'être un service rendu aux usagers. Pour cela il convient de :

Renforcer

- l'enseignement des langues, dans le cadre européen des langues avec des certifications reconnues internationalement (British Council, Cervantes, Goethe institut) ;
- la pratique des arts et de l'éducation physique

Réaffirmer que nos établissements préparent au baccalauréat français avec cependant une meilleure prise en compte de l'implication des élèves dans les activités péri scolaires, leur réussite dans les disciplines artistiques ou sportives et des certifications en langues afin de leur faciliter l'accès à des études supérieures dans d'autres systèmes éducatifs.

Explorer la possibilité de mise en place des filières professionnelles ou technologiques;

Assurer l'accueil des enfants porteurs de handicap

Mieux prendre en compte les difficultés scolaires et y remédier

Développer la coopération avec les autres partenaires (Mission Laïque, CNED ...) et avec les systèmes éducatifs locaux

Mettre en place un label validant les filières bilingues dans les établissements nationaux

Le fonctionnement du réseau

Moderniser le réseau en :

Améliorant son évaluation par la mise en place d'indicateurs

.../...

Renforçant la formation des personnels et en s'engageant vers une « démarche de qualité »

Modernisant la gestion des ressources humaines

Au niveau des personnels

Viser à la suppression la période de 3 mois de disponibilité préalable au contrat de résident

Faire évoluer les contrats des personnels, et prendre en compte la nécessité d'une certaine mobilité

Pour les établissements

Aller vers plus d'autonomie des établissements à gestion directe

Moderniser les systèmes d'information outils importants d'évaluation, de formation et de gestion.

Il n'est pas question de « réduire la voilure » du réseau mais comme il est impossible d'ouvrir des écoles partout, offrir d'autres possibilités de partenariat avec les acteurs locaux de l'influence française : groupes FLAM, sections bilingues dans les écoles du pays d'accueil par exemple.

Le financement,

« Nerf de la guerre qui est sous le nuage inquiétant de la RGPP »

Le constat :

- La règle d'un auto financement à hauteur de 60% s'impose à l'Agence et induit, puisqu'il n'y aura pas plus d'argent public, que l'on demandera plus aux familles.
- La piste des entreprises s'étiolle et plus personne ne croit à la faisabilité d'une fondation susceptible d'aider le réseau.
- la proportion de 50% de titulaires est réaffirmée comme condition de la qualité et du respect de la mission de coopération culturelle.
- Enfin il est clair que l'AEFE ne pourra assumer un accroissement de la charge de l'immobilier des établissements en gestion directe et des bâtiments scolaires de tous ordres qui sont propriété de l'Etat sans transfert des fonds permettant leur entretien.

Dans ce contexte il est difficile d'imaginer un élargissement du réseau.

Toutefois, le développement du programme FLAM (dont on souhaite que le budget double) l'octroi d'un label France, ainsi qu'une collaboration accrue avec les autres acteurs du réseau (notamment la MLF) peuvent être une façon d'élargir le réseau.

Ces pistes ne font pas bien sûr l'unanimité et chacun a pu exprimer ses désaccords.

Le plan d'orientation 2010-2013, couplé à un contrat d'objectifs et de résultats, devrait, espère Christian Masset, Directeur de la DGM, Président du conseil d'administration de l'AEFE d'obtenir des moyens.

* * *